



Vivre à Vieux-Moulin

www.vieux-moulin.fr

Avril 2016



L'érito du maire :

Madame, Monsieur,
Chers Vieux Moulois,

Les beaux jours s'installent. Les hirondelles viennent d'arriver, leurs habitudes sont légèrement bouleversées : plus aucun fil rue Saint Jean ...

Mais il en reste encore beaucoup dans le village où elles pourront se reposer et bavarder.

La rue Saint Jean est presque terminée, déjà la perspective du carrefour du vieux moulin sur la forêt et l'église en est transformée, ouverte. L'œil est libre.

Enfin nous n'aurons plus l'impression de descendre une piste semée de trous et de flaques. Tout cela méritera une inauguration digne de ce nom.

Par des informations ponctuelles ou par des réunions publiques, nous essayons de vous tenir informés au fur et à mesure des évènements dans la commune.

Une synthèse, autant que faire se peut illustrée, s'impose cependant en ce début de printemps.

Nous nous retrouverons donc pour l'inauguration des « hauts » de la rue Saint Jean, pour le marché aux fleurs, les différents événements de l'ASVM et le traditionnel 8 mai. Nous vous informerons bien sûr de toutes les manifestations des différentes associations qui font vivre le village.

Le Maire
Béatrice Martin





La Vie du Village

Le Compte Administratif 2015 :

L'année 2015 a été marquée une nouvelle fois par une baisse des frais de fonctionnement de la commune et la poursuite des investissements nécessaires au dynamisme et à l'attractivité de celle-ci.

Après une baisse de près de 15% des charges à caractère général en 2014, celles-ci ont une nouvelle fois baissé de 4% en 2015. Cette baisse s'inscrivant dans la volonté de financer nos investissements sur nos fonds propres afin de diminuer l'endettement de la commune et faire face aux baisses des dotations auxquelles nous sommes confrontés depuis 2 ans (perte de 20 000€ de dotations annuelles).

En 2015, nous avons vu la création d'un parking rue Pillet Will pour sécuriser les sorties d'école et permettre aux clients des différents commerces de stationner plus facilement. L'année 2015 a également vu démarrer les travaux d'enfouissement du haut de la rue Saint Jean qui se poursuivent en ce début d'année 2016.

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	346 295,68	472 000,44
RESULTAT CUMULE	Section d'Investissement	109 838,30 248 314,12
TOTAL CUMULE	456 133,98	720 314,56

L'écart entre les Dépenses et les Recettes se justifiant par la non réception de factures avant le 31 décembre 2015.

Le Budget Primitif 2016 :

Pour cette nouvelle année, l'équipe municipale s'est engagée, à travers ce budget, dans des projets ambitieux et nécessaires pour notre commune tels que :

- L'aménagement de la voirie du haut de la rue Saint jean
- La réfection du dernier étage du bâtiment de la Mairie
- Le changement des fenêtres du bâtiment de la Mairie
- L'acquisition de matériel pour le « zérophyto »

Il est important de rappeler que ces investissements seront réalisés sans emprunt et que le remboursement annuel de la dette (capital + intérêt) passera de 64 023,25€ à 54 998,06€ en 2016 suite à la fin de l'un des six emprunts de la commune.

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	524 545,60 €	524 545,60 €
RESULTAT CUMULE	Section d'Investissement	509 850,45 € 509 850,45 €
TOTAL CUMULE	1 034 396,05 €	1 034 396,05 €

Le budget 2016 cumulé s'élève à plus de 1 million d'euros, soit une hausse de 8% par rapport au budget primitif de l'année 2015.



La Vie du Village

L'actualité du village :

■ Restauration de la continuité écologique du ru de Berne

Les travaux pour rétablir la continuité écologique du ru de Berne se terminent eux aussi. Il s'agissait d'ôter les ouvrages empêchant non seulement la faune aquatique de prospérer et de remonter à la source mais aussi limitant l'écoulement des sédiments dans le cadre de la prévention des inondations. L'exécution des travaux a été confié à la société Mascitti avec une prise en charge financière du syndicat des rus forestiers et le Syndicat Mixte Oise Aronde.



■ Entretien des fossés communaux

Prochainement le SMOA et le conservatoire des milieux naturels proposeront au conseil municipal un projet d'entretien des fossés communaux cohérent avec la zone humide où nous vivons. La compétence de ces organismes, leur souci constant de la préservation des milieux naturels et l'écoute dont ils font preuve sont à souligner et nous les remercions.

■ Signature de la charte « zérophyto »

Dans le souci de préservation de la qualité de l'eau, élément omniprésent à Vieux Moulin, nous nous sommes engagés dans la charte « zérophyto » qui nous permet de nous préparer en trois ans à l'obligation qui sera faite en 2017 d'abandonner tout traitement phytosanitaire. Avec l'aide de la société Eco'logic, nous mettrons en place un plan d'entretien et de désherbage aussi efficace que possible. Nous pourrons essayer le matériel et choisir le plus adapté en tenant compte des subventions et des limites de notre budget. Nous avons bien conscience qu'une période de transition est inévitable : vous aurez peut-être l'impression que les mauvaises herbes appelées maintenant « herbes vagabondes » le sont en effet un peu trop. Nous comptons sur votre aide, devant chez vous par exemple, et nous vous en remercions par avance.

■ La sécurité dans notre village

Un autre point essentiel pour le village : la sécurité de chacun.

D'une part le dispositif « voisins vigilants » est mis en place, l'information peut circuler plus facilement.

D'autre part la rue Saint Jean n'ayant pas de trottoirs, la chaussée en elle-même est un lieu partagé entre tous les usagers : lieu de rencontre où les piétons sont prioritaires

Enfin en s'appuyant sur l'expérience d'autres villages, sur les préconisations de la sécurité routière, et avec l'aide de la gendarmerie la vitesse dans le reste du village sera limitée à 30km/h.

Par ces décisions, nous espérons qu'un usage apaisé des rues de Vieux Moulin sera trouvé.



■ L'actualité de notre village maintenant sur Facebook !



Venez suivre l'actualité de votre village et des associations sur notre page Facebook comme les 215 abonnés qui nous suivent déjà.





Infos pratiques

Mairie / Poste :

Horaires d'ouverture au public (03 44 85 60 99) :

- lundi-jeudi de 9h00 à 12h00
- mardi-vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence élus :

- | | |
|-------------------|----------------------|
| • Béatrice Martin | vendredi 16h00-18h00 |
| • Erwan Baudimant | samedi 10h00-12h00 |

Collecte des déchets :

Jours d'enlèvements :

- Lundi : Déchets ménagers (Sacs blancs)
- Mardi : Déchets verts (dernière semaine de mars à mi-décembre)
- Jeudi : Déchets recyclables (Sacs bleus/jaunes)

Encombrants :

- Déchetteries du mardi au samedi 9h-12h / 14h-18h et le dimanche 9h-12h
- Recyclerie collecte à domicile sur rendez-vous pour encombrants au 03 44 40 09 90
- Dépôts volontaires à la Recyclerie du lundi au vendredi de 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Verres :

- Bennes à recyclage à disposition derrière la Grande Place

Numéros d'urgence :

- | | |
|-------------------------------------|------------|
| • Numéro d'appel d'urgence européen | 112 |
| • SAMU | 15 |
| • Police secours | 17 |
| • Sapeurs-pompiers | 18 |

Numéros utiles :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| • SICAE OISE (Électricité) | 03 44 92 73 00 |
| • Nantaise des eaux (Assainissement) | 0 969 32 04 04 |
| • Lyonnaise des eaux (Eau potable) | 0 977 40 84 08 |

Nos commerces :

- | | |
|---|-----------------------|
| • Chez Claudette (Epicerie générale et restauration) | 03 44 90 99 17 |
| • Auberge du Daguet | 03 44 85 60 72 |
| • Auberge du Mont St Pierre | 03 44 85 60 00 |
| • Grimp' à l'arbre | 03 44 86 45 98 |